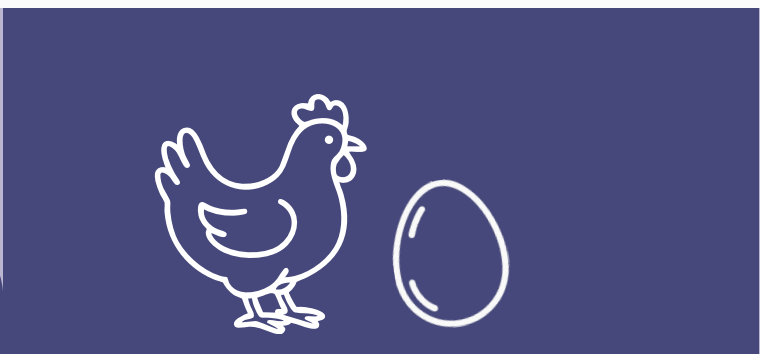


Conférences de la souveraineté alimentaire Région Auvergne-Rhône-Alpes



**Synthèse régionale – Groupe sectoriel
Viandes blanches & oeufs**





Cette synthèse a été réalisée en compilant les différentes contributions émises par les acteurs régionaux dans le cadre du questionnaire en ligne et les conclusions du groupe sectoriel Viandes Blanches et Œufs qui s'est réuni le 18 juin 2026 à La Tour-De-Salvagny (69) sous la présidence de Francis Le Bas, président du comité de filière Porcins, et Jacques Klimczak du groupe Bell.

SOMMAIRE

1. Situation régionale actuelle	3
2. Trajectoire régionale retenue à 10 ans en termes de production et de transformation	10
3. Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de production en 2036	12

1. SITUATION RÉGIONALE ACTUELLE

Volaille :

La filière avicole, en Auvergne-Rhône-Alpes, occupe une position de premier plan à l'échelle nationale.

La région se classe au **3^e rang** pour la production d'œufs, au **4^e rang** pour la production de volailles de chair et au **3^e rang** pour la production de volaille de chair sous signe officiel de qualité et d'origine (SIQO). Elle concentre par ailleurs **7 %** des effectifs nationaux de poulets de chair et **10 %** de ceux des poules pondeuses.

Elle se distingue également par les **3 seules AOP** avicoles françaises : volaille de Bresse (poulet, poularde et chapon de Bresse) et dinde de Bresse dont l'aire de production couvre notamment le département de l'Ain et Poulet du Bourbonnais produit dans le département de l'Allier.

La région élève l'équivalent de **56 %** de ce qu'elle consomme et abat **40 %** de ce qu'elle consomme en poulet de chair. Ce chiffre monte à **80 %** en prenant le seul poulet Label Rouge. La production régionale en œufs couvre quant à elle **70 %** de la consommation de la région.

Lapin :

La filière cunicole est une petite filière en Auvergne-Rhône-Alpes, très atomisée mais très organisée. **Deux groupements** sont présents en région et regroupent une quarantaine d'éleveurs.

Porc :

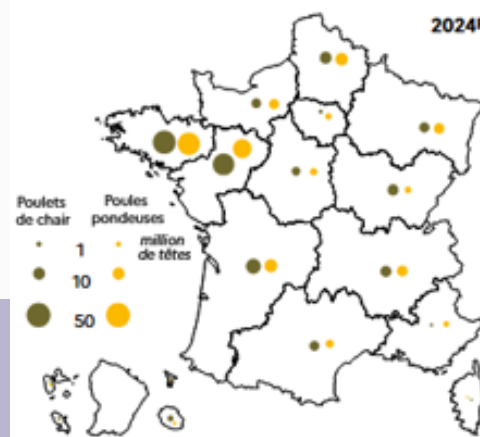
La région Auvergne-Rhône-Alpes est un bassin de production conséquent avec **4,2 %** de l'élevage français (**850 000 porcs charcutiers**) et **5 %** de l'abattage français (**1,380 millions de porcins abattus**). L'une des caractéristiques de la région réside dans le maintien d'une production porcine dans les zones de piémont et de montagne, bien que les effectifs demeurent plus importants dans les zones de plaine, à proximité des principaux bassins céréaliers.

Une petite part des élevages porcins produit de la viande sous AOP, IGP, Label rouge (**7%** en 2020, situés majoritairement dans l'Allier).

La plupart des exploitations porcines combinent un atelier porcin avec d'autres productions. Seulement **19 %** des exploitations sont spécialisées dans cette production. Les élevages sont plus modestes qu'au plan national : **30 %** d'entre eux détiennent plus de **200 porcins**, contre **58 %** en France métropolitaine.

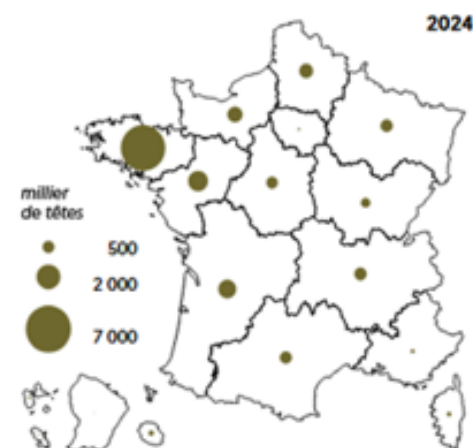
La région est une **grande productrice** de charcuteries et salaisons. Elle détient un maillage de très grandes entreprises internationales comme de TPE et PME dotées d'un savoir-faire historique reconnu. La région Auvergne-Rhône-Alpes compte encore de très nombreux abattoirs, bien répartis sur le territoire, répondant à la fois au besoin de l'industrie agroalimentaire et aux filières courtes. La présence de structures d'abattage spécialisées est la garantie d'une maîtrise régionale du pilotage des politiques de valorisation.

Effectifs de poulets de chair et de poules pondeuses
Total France : 134,9 millions de poulets de chair
49,2 millions de poules pondeuses



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle (2024 provisoire)

Effectifs de porcins
Total France y.c. DOM : 11,7 millions de têtes



Source : Agreste - Enquête Cheptel

Effectifs de poulets de chair et de poules pondeuses
Total France : 134,9 millions de poulets de chair
49,2 millions de poules pondeuses

Porcins, Filière amont

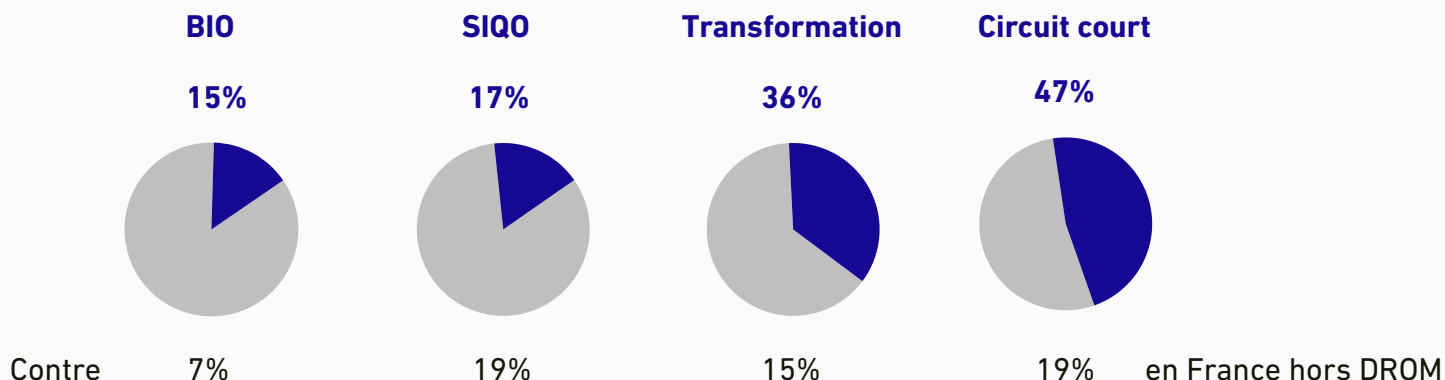
Exploitations

- **1 374** exploitations
- EBE/ETP* : **74 200 €** (contre 105 200 € en France hors DROM)
*Excédent brut d'exploitation/ETP non salarié, exploitations OTEX Porcins-Volailles selon le RICA

Valorisation

Part d'exploitations spécialisées INOSYS 2020* :

(* 16 % des exploitations ayant des élevages porcins)



Installation - transmission

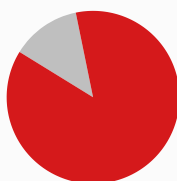
Installations par an

16

(Moyenne 2019-2024)

Taux de renouvellement

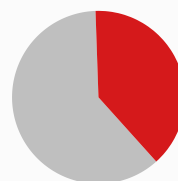
87%



Contre 45%

Part des exploitants de plus de 55 ans

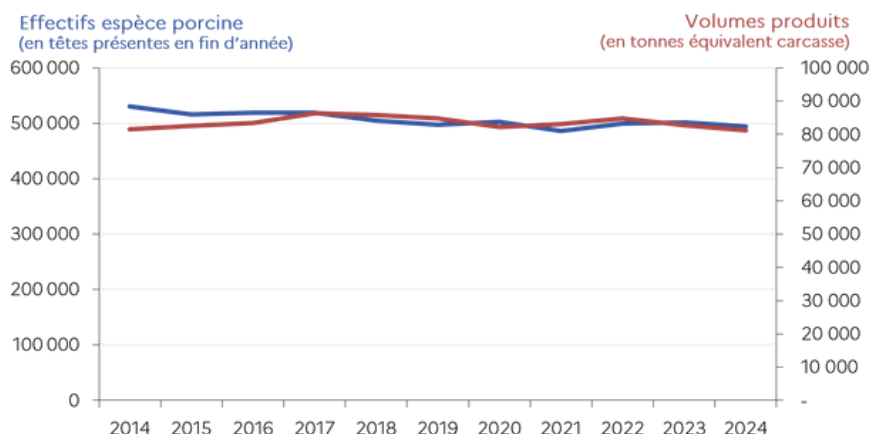
28%



38% en France hors DROM

- **494 000** porcins, dont **36 000** truies reproductrices
- **81 200** tonnes équivalent carcasse produits
- Poids moyen par tête en hausse entre 2014 et 2024 : **92,4** à **95,7** kg/tête/an

Évolution des effectifs porcins et volumes produits





IAA

- **3,8 %** des surfaces national dans la région
- **6,4 %** des salariés nationaux du secteur de l'industrie des fruits et légumes en 2024

Répartition du volume abattu par catégorie de porcins :

- **98,6 %** de porcs charcutiers
- **1,3 %** de cochons et verrats
- **0,1 %** de porcelets

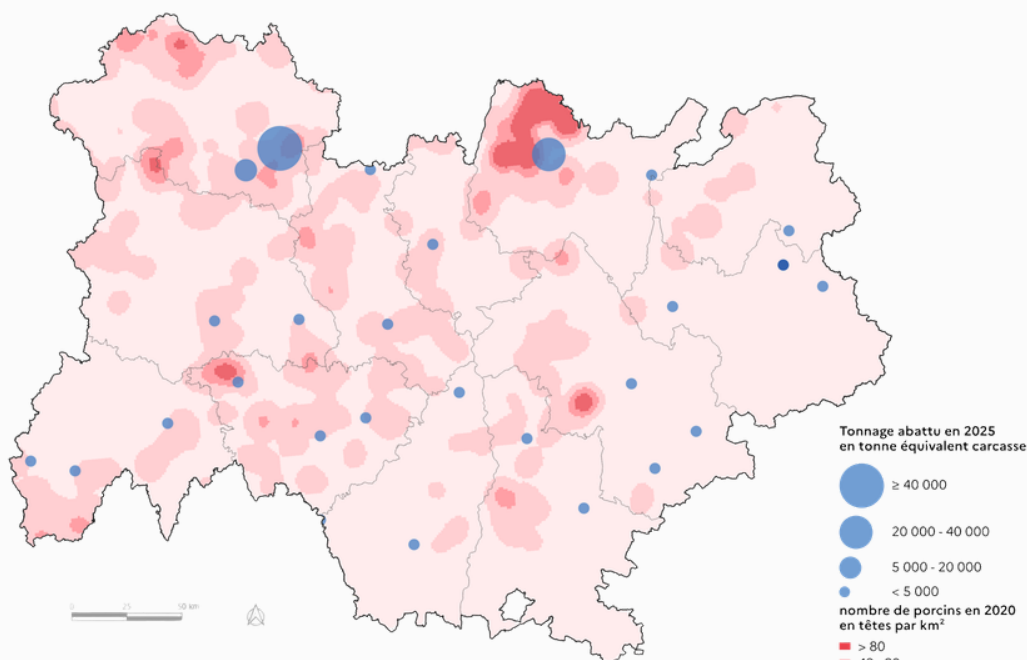
Transformation et conservation de la viande de boucherie & Préparation industrielle de produits à base de viande : (tous animaux)

- **349 établissements** de transformation
- **9 409 emplois**
- **2,6 milliards d'euros** de chiffre d'affaires

Charcuteries - préparation et commercialisation (porcins)

- **204 commerces**
- **1308 emplois**
- **220 millions d'euros** de chiffre d'affaires

DENSITÉ DE PORCINS EN 2020 ET VOLUMES ABATTUS PAR ABATTOIR EN 2025



Source : Agreste - Recensement agricole 2020, Difféa 2025
Méthode : Lissage à l'exploitation sur un rayon de 10 km, grille de 1 km
Référentiels, fond carto : IGN Admin Express 2026

Volailles, Filière amont

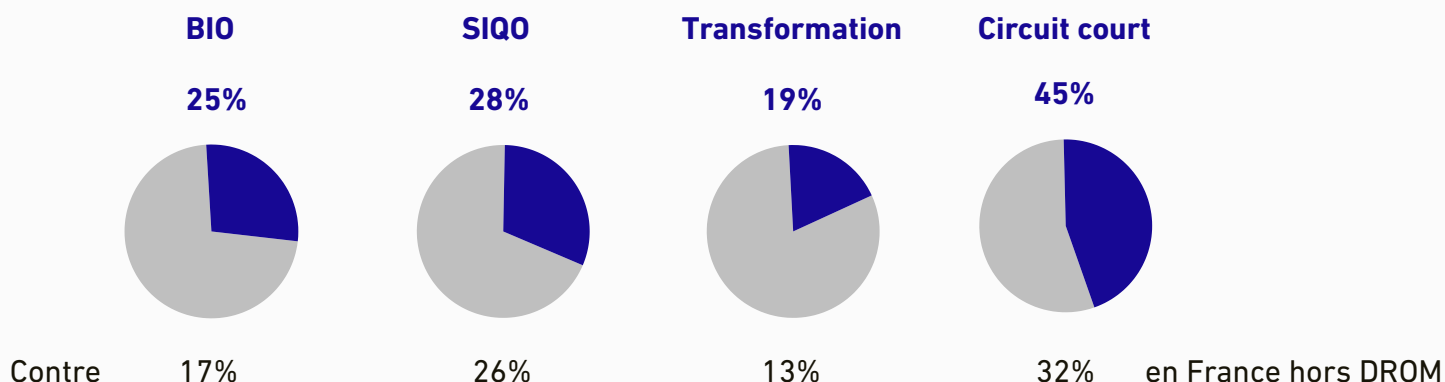
Exploitations

- **3 884 exploitations**
- EBE/ETP* : **69 700 €** (contre 87 900 € en France hors DROM)
*Excédent brut d'exploitation/ETP non salarié, exploitations OTEX Volailles selon le RICA

Valorisation

Part d'exploitations spécialisées INOSYS 2020* :

(* 14 % des exploitations ayant des volailles)



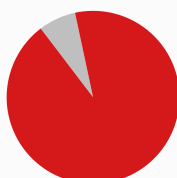
Installation - transmission

Installations par an

290
(Moyenne 2019-2024)

Taux de renouvellement

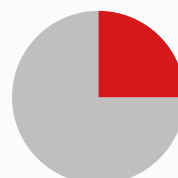
93%



Contre 62%

Part des exploitants de plus de 55 ans

25%



30% en France hors DROM

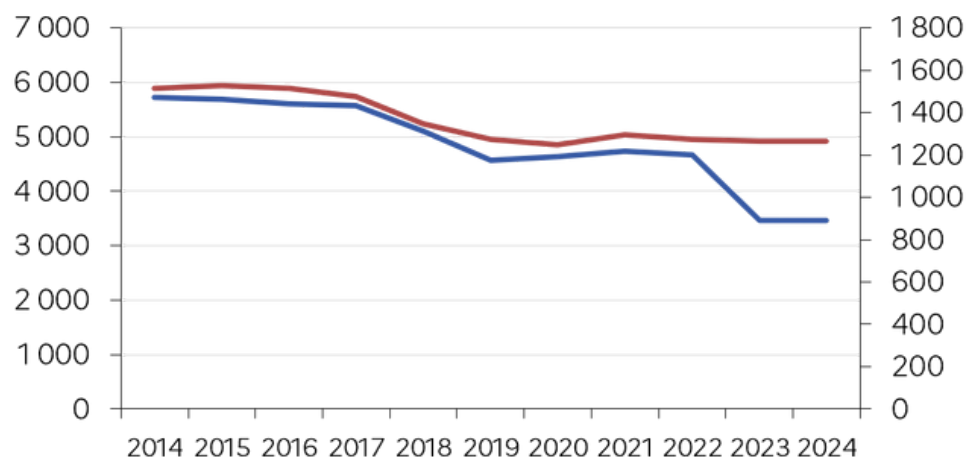
Production

Filière œufs :

- **3,5 millions** de poules pondeuses (dont **3,2 millions** pour œufs de consommation)
- **28 %** des effectifs de volailles en UGB
- **1 265 millions** d'œufs produits (dont **1 220 millions** d'œufs de consommation)
- Productivité en légère augmentation entre 2014 et 2024 : **276** à **285** œufs de consommation/poule/an

Effectifs poules pondeuses
(en milliers de têtes en fin d'année)

Volumes produits
(en millions d'oeufs)

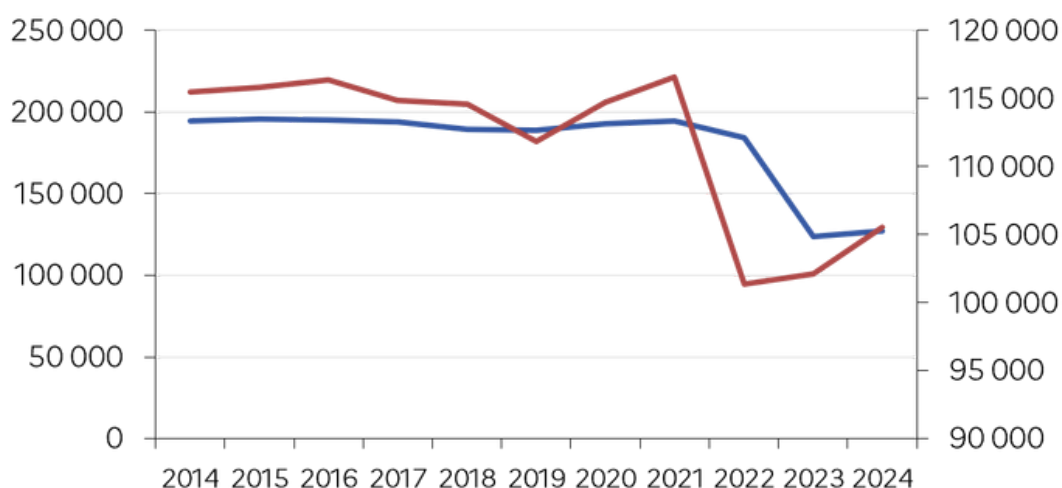


Filière viande :

- **127 000** UGB volailles (hors pondeuses)
- **11 millions** de têtes (dont **8,4 millions** de poulets de chair)
- **72 %** des effectifs de volailles en UGB
- **105 500 tonnes** équivalent carcasse produites
- Poids moyen par tête en diminution entre 2014 et 2024 : **1,69** à **1,56** kg/tête/an

Effectifs
(en UGB en fin d'année)

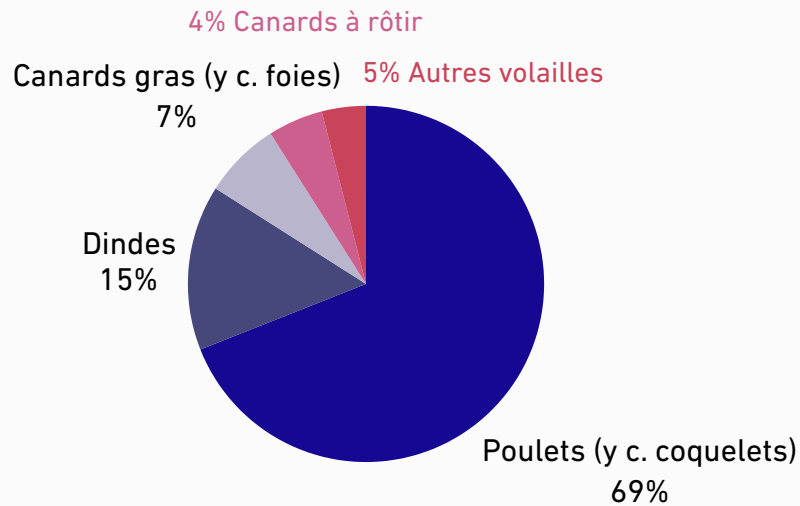
Volumes produits
(en tonnes équivalent carcasse)





- **6,9%** des surfaces national dans la région
- **4,8%** des salariés nationaux du secteur de l'industrie des fruits et légumes en 2025

Répartition du volume de volailles abattu par catégorie (en tonnes équivalent carcasse)

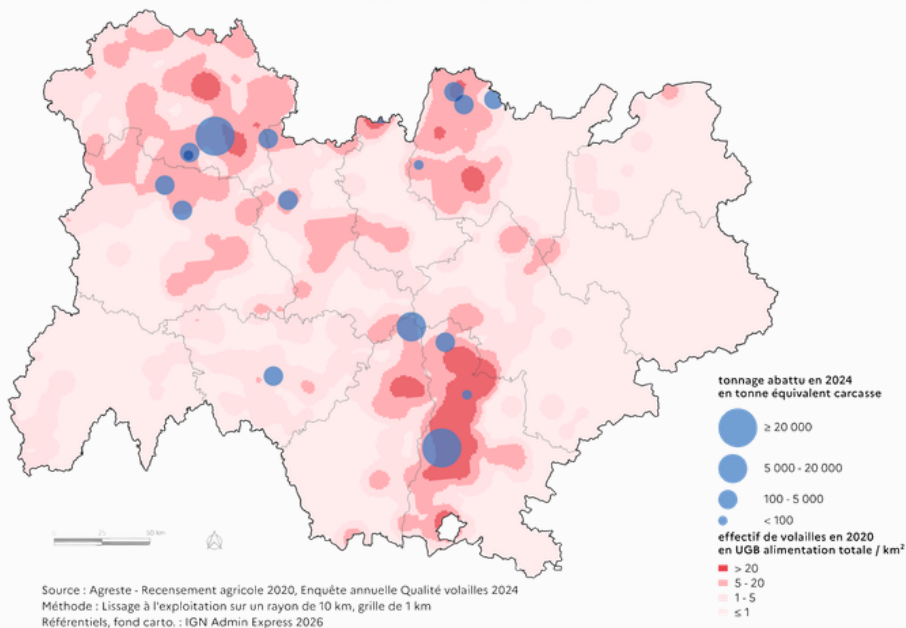


IAA

Transformation et conservation de la viande de volaille & Préparation industrielle de produits à base de viande :

- **125** établissements de transformation
- **5 545** emplois
- **1,9 milliards** d'euros de chiffre d'affaires

DENSITÉ DE VOLAILLES ET VOLUMES ABATTUS PAR ABATTOIR



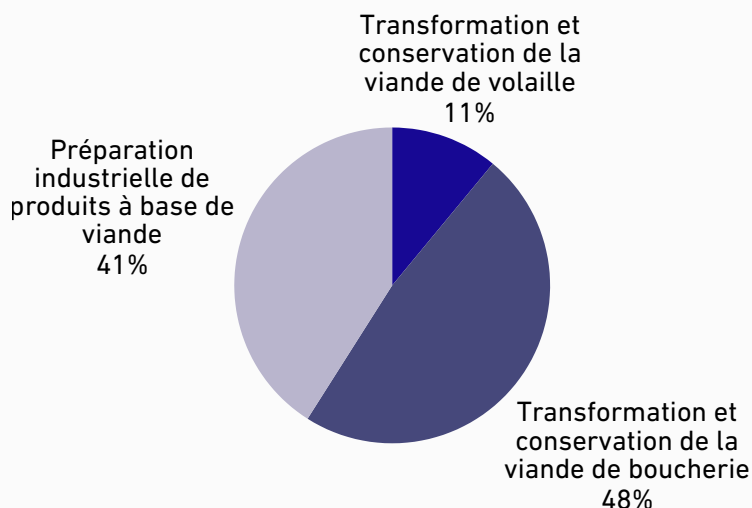
Auteur : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 / FLORES 2024 / ESANE 2026



- **11,2%** des surfaces national dans la région
- **10,6%** des salariés nationaux du secteur de l'industrie des fruits et légumes en 2024

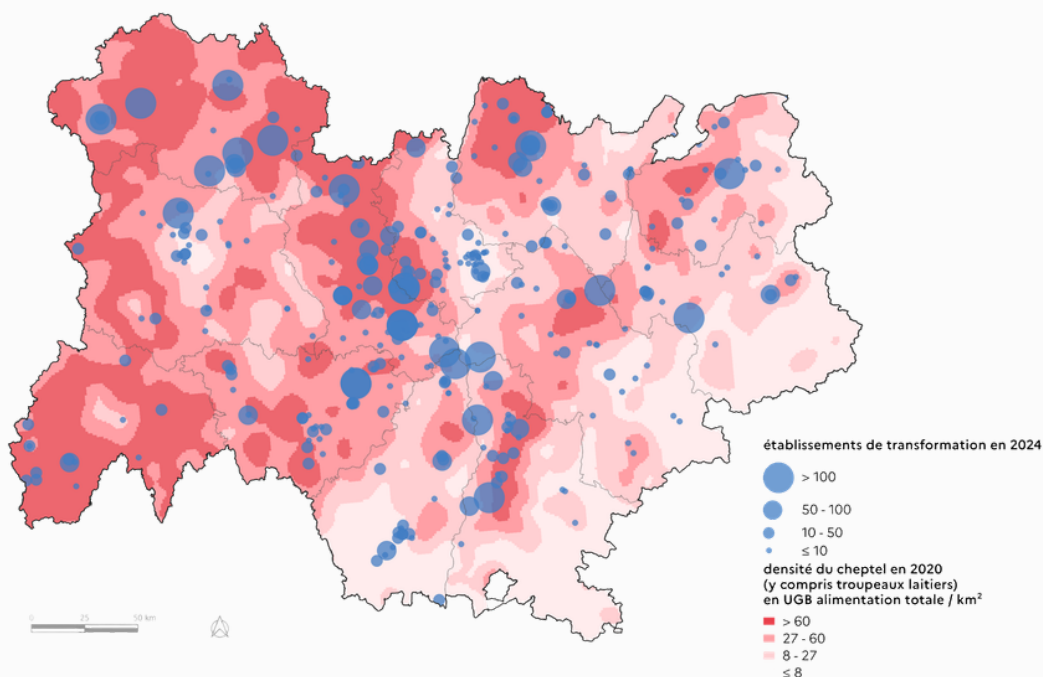
Répartition des effectifs salariés par secteur de transformation *(en nombre de salariés)*



IAA - Industrie des viandes *(hors charcuteries)*

- **375** établissements de transformation
- **10 609** emplois
- **3 milliards** d'euros de chiffre d'affaires

DENSITÉ DU CHEPTEL ET ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION DE VIANDE



2. TRAJECTOIRE RÉGIONALE RETENUE À 10 ANS EN TERMES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION



Rappel des objectifs nationaux

500 élevages supplémentaires/an, 10 à 15 Md€ d'investissement sur 10 ans
(réalisés par les filières)

Volaille de chair :

- Objectif de production **+4,8% /an**
- **+750 000 tec** d'ici 2035
- **100 %** d'autosuffisance (objectif de **1 poulet sur 3** importé au lieu de 1 sur 2 actuellement)
- **+220 nouveaux poulaillers/an** (surface ~1500m²/bâtiment, +330000 m²/an, 1,4 milliards € sur 10 ans)
- **+10** élevages de reproducteurs/an
- **+4** nouveaux couvoirs en 10 ans
- **8 abattoirs** supplémentaires (ou 5 très grandes unités) capacité de 750K/semaine (ou +5 de >1M têtes/semaine, peut consister en partie en l'agrandissement d'usines existantes)
- Croissance estimée : **+1,4%/an** en Label rouge (+60 poulaillers LR/an, +24000m²/an)
- Investissement total : **2,8 Md€** (amont + aval) sur 10 ans

Œufs :

- **+213 500 teoc** en 10 ans
- **+ 70 poulaillers/an** (+1,45 millions de places/an, 780 millions € sur 10 ans)
- Renforcement des capacités accoupage (**+8** élevages de reproducteurs)
- Abattage (**+1** abattoir)
- Outils de conditionnement (**+36** centres)
- Transformation en ovo produits (**+1** usine)
- **1,1 Md€** d'investissements

Lapin :

Création ou reprise de **30 élevages/an** rénovés pour atteindre les objectifs en matière d'élevages alternatifs à la cage standard (300 millions € sur 10 ans pour l'amont)

Porc :

- **+ 100 porcheries/an** (renouvellement de 30 000 truies/an, 5 milliards € sur 10 ans)
- Maintien à **2,15 M tec**
- **100 %** d'autosuffisance
- **7 Md€** d'investissements (amont + aval)
- Compétitivité durable des outils d'abattage/découpe/transformation (2 milliards € pour la charcuterie)

Alimentation animale :

- **+ 924 000 T** dont **806 000 T en volaille**
 - **+ 4-5 unités** de fabrication de capacité 200-250 000 T
 - **130 à 150 millions d'€** sur 10 ans
- (en comptant les matières premières transformées à la ferme, besoin de + 31 millions de tonnes)

Positionnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à cette trajectoire :

Volaille :

A horizon 2030, l'objectif d'AFIVOL (interprofession volaille) pour contribuer aux objectifs nationaux se situe à **200 poulaillers** en plus d'ici 2030 (en combinant les nouveaux bâtiments et les renouvellements).

Porc :

L'objectif est de **maintenir la production** en remplaçant les élevages qui arrêtent ou en augmentant les ateliers existants.

Lapin :

L'objectif est de **maintenir la production.**



3. PRINCIPAUX DÉTERMINANTS ET ENJEUX POUR ATTEINDRE LES CIBLES DE PRODUCTION EN 2036 :



1. Assurer la viabilité économique

Demandes du consommateur	Consommation dynamique au niveau mondial et français, mais la demande en SIQO reste très sensible à l'inflation / perte de revenus Volaille de chair : +1,5%/an Œuf : + 1,4%/an (+ 1,8% en œuf coquille et + 0,5% en ovo produits) Porc : maintien à 2,15 M tec Lapin : ralentissement de la baisse / stabilisation, mais la tendance longue reste au déclin de ce produit (enjeux de bien-être animal, animal perçu comme domestique, etc.) La modification des habitudes de consommation (moins de cuisine) doit pousser la filière à se tourner vers la RHD et la restauration collective.
Concurrence des importations	Hausse des importations de volailles à bas coûts (produits d'entrée / cœur de gamme) du Brésil, Thaïlande et Ukraine accentué par les accords commerciaux Accords de libre-échange : rester vigilants sur la concurrence déloyale Informier sur l'origine des produits (y compris 1ère transformation et principaux ingrédients de la 2ème transformation) et contrôler la RHD. Interdire l'import de produits qui ne respectent pas les normes européennes / françaises.
Organisation des filières et partage de la valeur	Préserver la diversité des systèmes de production et des filières de valorisation, signes de qualité (Bio, AOP, IGP, Label Rouge)



2. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production



Moyens humains (quantité et formation)

Volaille : Taux d'installation / arrêt d'activité **93%**.

Besoin de main d'œuvre avec une part de salariés plus importante

Porc et volaille : Enjeu de formation des salariés et des exploitants. La découverte de la filière porcine est désormais optionnelle dans les établissements d'enseignement agricole, ce qui est aggravé par l'absence d'ateliers.

Décalage entre le poids économique de ces filières en termes de chiffres d'affaires (ex : volaille = 3ème filière agricole dans la région) et la place dans l'enseignement agricole.

Montrer, via des ambassadeurs, que l'on peut vivre de ces passions (pour rassurer les parents/professeurs de collège/lycée). Notion de projet de vie qu'il faut amplifier avec la parole d'ambassadeurs car ce sont des images négatives qui sont renvoyées.

Dans le cadre de la LOSARGA, la DRAAF-SRFD coordonne avec la Chambre régionale d'Agriculture un plan d'action territorialisé pour l'enseignement agricole. Il s'agit de mobiliser l'enseignement agricole (public/privé) sur l'attractivité de plus de 70 formations (dites "Formations LOSARGA") qui permettent de qualifier et diplômé les apprenants dans la production agricole et la transformation agro-alimentaire afin d'atteindre +30% d'apprenants en 2030 (base 2022). Dans le cadre du diagnostic préalable au plan, il a été acté que la carte des formations agricoles sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes était complète et bien répartie. L'enjeu reste donc l'attractivité avec des problématiques différentes selon les filières agricoles. : 3 BTSA, 1 bac Pro, 3 BP et 2 CS et 1 CAPA pour la polyculture-élevage

Transformation : Manque de main d'œuvre dans la transformation pour faire tourner à plein les usines – manque de rémunération
Nécessité de mieux former les apprenants à la maintenance et à la réparation, pour diminuer la dépendance des industries agroalimentaires vis-à-vis de pièces détachées produites à l'étranger.

Investissement

Les industries agroalimentaires n'ont en général pas la capacité d'investir (marges contraintes). Or l'investissement est capital notamment pour s'adapter aux nouvelles réglementations.

Accès aux aides à l'investissement : critères de sélection FEADER plutôt défavorables aux élevages porcins & avicoles (peu d'installations en JA, en zone de montagne, etc.)





Il est de plus en plus difficile de convaincre les financeurs de soutenir l'investissement dans les industries agroalimentaires (concurrence avec d'autres industries).

Importance de moderniser les outils industriels

abattoirs/découpe/transformation.

Les tonnages de porc abattus participant fortement à l'équilibre économique des abattoirs multi-espèces, les bénéfices peuvent concerner d'autres filières viandes.

Garder une concentration du maillon abattage qui soit acceptable

Logistique

Auvergne-Rhône-Alpes : il existe des gros outils de transformation qui sont un atout important pour la région.

Région à faible densité : temps de transport long entre les élevages et les abattoirs

Calibrer les capacités d'abattage, découpe, transformation, conditionnement mais aussi de génétique et alimentation animale (industriels des secteurs des viandes blanches)

Accoupage : enjeu de construction et de prix des bâtiments

**Réglementation
et complexité
administrative**

Certaines réglementations risquent de mettre à mal la production :

Adapter la réglementation environnementale aux réalités de l'élevage à La révision de la directive européenne IED inquiète beaucoup les éleveurs de porc & de volaille : si le seuil diminue trop, beaucoup d'élevages seront concernés.

Faire évoluer les règles ICPE

Incohérence entre les lois PPWR (emballages alimentaires) et AGECE (lutte contre le gaspillage).

Réduire la complexité et la durée des procédures

Harmoniser les réglementations nationales sur les textes européens

Faciliter les installations et autorisations, permis de construire (production et transformation)

De nombreux recours judiciaires par des associations pas forcément locales ralentissent beaucoup la mise en place des projets.

Réglementation européenne sur le transport des animaux vivants :

devrait évoluer pour prendre en compte le changement climatique. Or la contrainte montagne peut allonger les temps de transport.

Coûts croissants liés au besoin d'accompagnement par des cabinets privés pour se conformer aux exigences réglementaires de plus en plus complexes.





Recherche et innovation	Regarder quels sont les modèles qui s'en sortent mieux sur différents aspects (souveraineté protéique, renouvellement des générations, circuits courts, dépendances extérieures aux intrants) à nécessité d'avoir des données Préserver le leadership en génétique aviaire & cunicole
Financement (public et privé)	Trouver des systèmes pour mobiliser des capitaux extérieurs Prochaine loi de programmation : concurrence avec les pays de l'UE



3. Limiter certaines vulnérabilités

Risques sanitaires

Maladies animales : pertes économiques importantes du fait des baisses de production et des mortalités dans les animaux. Pour les maladies réglementées en particulier celle dont l'éradication est obligatoire et immédiates sur ordre de l'administration les animaux peuvent être abattus, les produits issus des animaux détruits, des restrictions aux mouvements d'animaux et des restrictions commerciales peuvent être imposés. L'impact est donc très important sur les filières. La communication des médias et des réseaux sociaux sur la gestion des crises et la méfiance des consommateurs aggravent la situation.

Dans notre région les risques sanitaires sont importants :

- des menaces sanitaires au portes de la région,
- d'importants mouvements d'animaux et de personnes dans la région,
- des couloirs de migration des oiseaux,
- de l'augmentation de la période d'activité vectorielle suite au changement climatique

Il est donc impératif que :

- **les éleveurs de demain connaissent les risques sanitaires** de leur type d'élevage (espèce- bâtiments/plein air) et qu'ils soient capables de mettre en place des mesures de prévention en particulier des mesures de biosécurité, la vaccination lorsqu'elle est possible et assurent une surveillance permanente.
- des **mesures de protection soient mises en place** lors des déplacements et regroupements d'animaux et que les mouvements soient déclarés.

	Activité de transformation : connaître les risques sanitaires et la mise en place d'un plan de maîtrise de ceux-ci, conséquences en santé humaine Intensification, qui généralement ont des impacts économiques très forts (fermeture de marchés pays tiers -> + d'offre en Europe -> baisse des prix). Disponibilité de solutions vaccinales acceptées et maintien d'une industrie vétérinaire innovante Volailles : risque IAHP important sur les couloirs de migration et des zones d'étangs. Avantage de la région Auvergne-Rhône-Alpes : moins forte concentration des élevages que dans d'autres régions. Nécessité de consolider un dialogue entre les services de l'Etat et les filières. Nombreux foyers de salmonelles en élevage de poules pondeuses. Porcs : PPA qui entraînera des pertes importantes en élevage et sur la transformation des produits. La maladie est présente en Italie et Allemagne, risque très élevé. Assurer un suivi sanitaire intégré grâce aux outils territoriaux (Laboratoire Vétérinaire Départemental)
Adaptation au changement climatique	Production peu exposée au changement climatique mais adaptations nécessaires pour limiter le stress thermique (bâtiment, conduite d'élevage) et la dépendance aux grandes cultures, qui elles sont bel et bien exposées au changement climatique.
Dépendances économiques externes	Dépendance aux protéines et additifs importés Coopeara : Projet de relocalisation de protéines végétales pour l'alimentation animale mais difficulté de compétitivité face au soja importé Poids de la Chine sur le marché mondial du porc et du lapin Meilleure résilience de la filière bio face aux crises géopolitiques
Autre	Lapin : inquiétude sur la fragilité du maillon sélection génétique / accoupage. Suite à la liquidation judiciaire de Hycol fin 2024, il ne reste plus qu'un sélectionneur en France.





4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

Enjeux environnementaux et du partage des ressources

Faible empreinte carbone par rapport aux ruminants
Communiquer sur les efforts faits dans les filières pour réduire les pollutions de l'air et de l'eau.
La gestion des effluents est désormais maîtrisée.

Enjeux de santé publique : leviers d'adaptation à l'évolution de la pression sanitaire ou phytosanitaire, santé du consommateur, ...

Le nutriscore n'est pas forcément pertinent et dégrade l'image de certains produits qui semblent mauvais pour la santé.

Filière engagée dans One Health = réduction des antibiotiques

Acceptabilité sociale des projets de nouveaux bâtiments d'élevage

Contribution à l'économie rurale, enjeux tourisme, paysage, aménagement du territoire, ...

Secteur créant de l'emploi

Adaptation des bâtiments et du bien-être animal





La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES